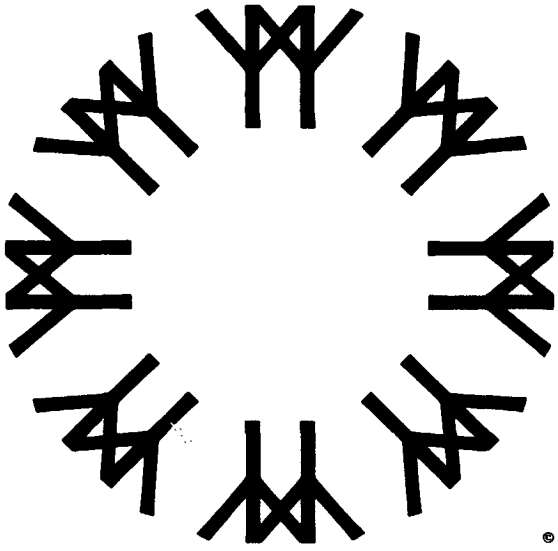

DEUXIÈME RAPPORT ANNUEL

COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967

ANNÉE 1964

© Copyright, 1963, par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967

DUE DATE

DEC. 1 1 1986

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA

136838

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967
Canadian Corporation for the 1967 World Exhibition

Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada • Adresse télégraphique - Cable address: Montexpo • Téléphone EXPosition 1967

Le 31 mars 1965.

L'Honorable Mitchell Sharp,
Ministre du Commerce,
Ottawa, Ontario.

L'Honorable Gérard D. Lévesque,
Ministre de l'Industrie et du Commerce,
Québec, Québec.

Son Honneur le Maire Jean Drapeau,
Ville de Montréal, Québec.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'administration, le deuxième rapport annuel de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1964, conformément à l'article 18 de notre loi organique. Des progrès considérables ont été réalisés, au cours de l'année, quant à la préparation de l'emplacement et la participation des pays étrangers.

Grâce à l'étroite collaboration de la Commission du Centenaire et du Conseil du Centenaire de la Confédération, les préparatifs en vue de l'Exposition progressent à un rythme satisfaisant. J'ai le vif plaisir de souligner que toutes les provinces canadiennes participeront à l'Exposition et que l'image que le Canada présentera au monde en cette année de notre Centenaire exprimera vraiment, et avec éclat, les aspirations et les réalisations de tout le pays. J'ai le ferme espoir que l'industrie canadienne contribuera à faire connaître le Canada de 1967 au moyen d'une participation importante sous forme de pavillons ou de commandites.

Le personnel de la Compagnie reflète le caractère national de notre entreprise. Mes collègues ont été recrutés dans toutes les provinces du Canada. Je tiens à profiter de cette occasion pour dire combien nous apprécions leurs efforts soutenus pour assurer le succès de l'Exposition. Je voudrais également rappeler l'appui sans réserve que nous recevons de tous les services des gouvernements.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

COMPAGNIE CANADIENNE DE
L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967.

Le Président,

Pierre Dupuy

Pierre Dupuy, C.M.G.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

T. N. Beaupré,
Président,
British Columbia Forest Products Ltd.,
Vancouver, Colombie Britannique.

Jean Drapeau, C.R., Maire de Montréal,
Montréal, Québec.

* Pierre Dupuy, C.M.G.,
Commissaire général,
Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967,
Montréal, Québec.

Robert A. Kramer,
Président,
Kramer Tractor Limited,
Régina, Saskatchewan.

Jean Lanctôt,
Président,
Rougier Inc.,
Montréal, Québec.

Herbert H. Lank,
Président,
Du Pont of Canada Limited,
Montréal, Québec.

Victor deB. Oland,
Président,
Oland & Sons Limited,
Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Lucien Piché,
Vice-Recteur,
Université de Montréal,
Montréal, Québec.

Claude Pratte,
Pratte & Côté Inc.,
Québec, Québec.

* Membre du Comité Exécutif.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

Maurice Riel, C. R.,
Riel, LeDain, Bissonnette & Vermette,
Montréal, Québec.

* Guy Roberge, C. R.,
Président,
Office National du Film,
Ottawa, Ontario, et Montréal, Québec.

* André Rousseau,
Président,
Rousseau Métal,
St-Jean Port-Joli, Québec.

* Lucien Saulnier,
Président,
Comité exécutif de la Ville de Montréal,
Montréal, Québec.

* Robert F. Shaw,
Sous-Commissaire général,
Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967,
Montréal, Québec.

Fridolin Simard,
Président,
Simard & Beaudry Inc.,
Montréal, Québec.

O. M. Solandt,
Vice-Président,
The de Havilland Aircraft of Canada Limited,
Downsview, Ontario.

* Membre du Comité Exécutif.

DIRECTION

Son Excellence Pierre Dupuy, G. M. G.,
Commissaire général et Président.

Robert F. Shaw,
Sous-Commissaire général et Vice-Président.

Andrew G. Kniewasser,
Directeur général.

Jean-Claude Delorme,
Secrétaire et Avocat-conseil.

G. Dale Rediker,
Directeur des Finances et de l'Administration.

DIRECTEURS DE DEPARTEMENTS

Secrétariat et Contentieux	Jean-Claude Delorme
Finance et Administration	G. Dale Rediker
Aménagement	Colonel Edward Churchill, CD.
Exposants	Pierre de Bellefeuille
Exploitation	Philippe de Gaspé Beaubien
Relations Publiques	Yves Jasmin

INDEX

1. Participations

2. Aménagement de l'emplacement

3. Voies d'accès et moyens de transport

4. Le Thème: "Terre des Hommes"

5. Spectacles et divertissements

6. Concessions commerciales et licences

7. Relations publiques et information

8. Relations de travail

9. Finance et administration

10. Rapport des Auditeurs

11. Etats financiers

1. PARTICIPATIONS OFFICIELLES

Des démarches se sont poursuivies sans relâche durant toute l'année. Les diplomates et les attachés commerciaux du Canada ainsi que les représentants de la Compagnie ont secondé leur gouvernement dans ses efforts dès que celui-ci eut lancé des invitations aux gouvernements des pays du Commonwealth et des pays étrangers. A la fin de mars 1965, la liste des participations internationales s'établissait comme suit:

Allemagne	Ghana
Autriche	Grande-Bretagne
Belgique	* Guatemala
* Cameroun	* Haute-Volta
Canada	* Inde
* Communautés Européennes (Marché commun)	Iran
* Côte d'Ivoire	* Irlande
Ceylan	Islande
Chine	Israël
* Colombie	Italie
* Congo (Brazzaville)	Jamaïque
Danemark	Japon
* Ethiopie	Malaisie
Etats-Unis d'Amérique	Maroc
Finlande	* Mauritanie
France	Monaco

* Participation annoncée postérieurement au 31 décembre 1964.

* Niger	Tchécoslovaquie
Norvège	* Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Pays-Bas	* Thaïlande
Suède	* Trinité et Tobago
Suisse	Tunisie
* Tchad	Vénézuéla

Toutes les provinces du Canada ont annoncé leur participation. Les pavillons du Québec, de l'Ontario, ceux des quatre provinces de l'Ouest et des quatre provinces de l'Atlantique seront groupés autour du pavillon du Canada.

Les villes de Paris et de Montréal ont annoncé leur participation conjointe. Sept des principales Eglises chrétiennes ont annoncé la construction d'un Pavillon de l'Unité chrétienne.

Les sociétés canadiennes dont les noms suivent avaient aussi, à la fin de mars 1965, manifesté leur intention de participer à l'Exposition.

* Air Canada

Association des Brasseries du Canada

Association canadienne de l'Industrie du Bois

* Association canadienne de l'Industrie de la Pulpe et du Papier

Association du Téléphone du Canada

* Canadian Kodak Co. Ltd.

Canadien National

Canadien Pacifique

Cassidy's Limited

* Participation annoncée postérieurement au 31 décembre 1964.

Chrysler of Canada Limited

Coca-Cola Limitée

Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada Ltd.

Du Pont of Canada Limited

* Imperial Oil Limited

* Noranda Mines Limited

Pepsi-Cola Canada Limitée

Simmons Limited

* Société Radio-Canada

Sun Life du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie

The International Nickel Company of Canada.

* * * *

2. AMENAGEMENT DE L'EMPLACEMENT

Les travaux d'aménagement de l'emplacement et les travaux de construction se poursuivent à un rythme accéléré, en fonction du programme établi. Tous les projets, qu'il s'agisse de la conception, de l'étude des avant-projets, des plans d'exécution ou des travaux de construction, sont soumis à la méthode de programmation dite du "cheminement critique". Les travaux sont effectués conformément aux prévisions.

Parmi les ouvrages importants en cours de réalisation, il convient de mentionner le pont qui doit relier la jetée MacKay à l'île Ste-Hélène. Ce pont, dit "orthotropique", dont le tablier métallique sert à la fois de charpente de soutien et de surface de roulement, sera le plus long du monde en son genre. Il aura une portée de 2,265 pieds et sa

* Participation annoncée postérieurement au 31 décembre 1964.

largeur sera de 94 pieds. A la fin du mois de décembre 1964, toute son infrastructure était en place, y compris les deux culées et les quatre piliers. En ce qui concerne le tablier métallique, deux sections étaient boulonnées et rivetées du côté de la jetée MacKay tandis qu'une troisième était mise en place pour le boulonnage. Du côté de l'île Ste-Hélène, quatre sections étaient en place et une cinquième était montée en partie. Ce pont servira au réseau de transport en commun; en outre, les piétons et les véhicules l'emprunteront pour se rendre à l'emplacement.

D'autres ponts de moindre importance sont à l'étude ou en construction. Le 7 octobre 1964, la Compagnie lançait un concours national pour la conception de ponts à courtes travées destinés à relier les digues des canaux aménagés à l'intérieur de l'île Notre-Dame. Plus de 150 projets ont été présentés.

En ce qui concerne les services publics, 15,000 pieds linéaires d'égouts, soit 80% de l'ensemble, avaient été posés et en partie remblayés, à la fin de décembre 1964. Quant aux canalisations d'évacuation des eaux de pluie, le creusage des tranchées et la pose des tuyaux étaient terminés sur quelque 5,000 pieds linéaires, ce qui représente environ 50% du total. En ce qui a trait aux conduites de distribution d'eau, la pose des tuyaux et le remblai des tranchées étaient terminés sur une longueur de quelque 2,000 pieds linéaires.

Aux endroits où s'élèveront les pavillons, l'aménagement des réseaux souterrains de distribution d'électricité et de communications est également commencé.

Des appels d'offres ont été lancés et des contrats ont été adjugés relativement à la fourniture et à la livraison d'arbustes, de gazon, de plantes vivaces et de grands arbres.

A la fin de l'année 1964, nous en étions au stade des études préliminaires ou des plans d'exécution en ce qui concerne les projets suivants: usines d'épuration des eaux d'égouts, réseau de distribution de gaz, dispositif permettant de réduire le bruit, gares du réseau de transport en commun, stade, Place d'Accueil, Place des Nations, bâtiments et présentations thématiques, Habitat '67, bâtiment des services administratifs et Galerie d'Art.

* * * *

3. VOIES D'ACCES ET MOYENS DE TRANSPORT

Le gouvernement du Canada, celui du Québec et la Ville de Montréal travaillent actuellement à l'établissement d'un réseau routier qui facilitera aux visiteurs l'accès de l'Exposition.

Les travaux entrepris par la Ville de Montréal en vue d'établir une ligne de métro qui desservira les terrains de l'Exposition progressent conformément aux prévisions. L'administration municipale et les représentants de la Compagnie travaillent de concert afin d'intégrer la station de l'île Ste-Hélène au plan d'ensemble de l'Exposition. La construction de cette ligne sera achevée en 1966.

Un contrat relatif à l'établissement d'un réseau intérieur de transport en commun rapide a été adjugé en août 1964 et les travaux vont bon train. Ce réseau permettra le transport de 30,000 personnes à l'heure, à une vitesse horaire moyenne de 23 milles, entre la jetée MacKay, l'île Ste-Hélène et l'île Notre-Dame.

* * * *

4. LE THEME: "TERRE DES HOMMES"

La Compagnie présentera le thème "Terre des Hommes" comme l'élément central qui donnera à l'Exposition un caractère d'unité. Les nations participantes et les exposants du secteur privé sont invités à en tenir compte dans leur présentation, en s'efforçant d'adapter le Thème à leurs propres aspirations.

La Compagnie projette d'aménager des pavillons pour y développer quatre aspects principaux du Thème général:

"Images de l'Homme"

> De tout temps, l'homme a tenté de transposer sur le plan visuel ses idées et sa conception de l'univers, mettant à contribution à cette fin son talent et recourant aux matériaux dont il disposait. Dans cette tentative d'exprimer sa pensée, l'homme a utilisé divers moyens et c'est le but du développement de cet aspect du Thème d'illustrer ses réalisations.

La principale attraction d'"Images de l'Homme" consistera en oeuvres d'art qui seront présentées dans la Galerie d'Art de l'Exposition. Ces chef-d'oeuvres seront disposés en groupes thématiques ayant pour sujet: "L'Homme et sa propre image", "L'Homme seul", "L'Homme au travail", "L'Homme et l'univers", "L'Homme et ses problèmes", "L'Homme et ses oeuvres", "L'Homme et l'infini", "L'Homme en quête de Dieu".

Un sous-comité consultatif européen des Beaux-Arts a été formé; ce comité a soumis à la Compagnie une liste de chef-d'oeuvres susceptibles d'être exposés. Des démarches ont été entreprises, avec l'aide du comité, afin d'emprunter ces oeuvres d'art de différents musées, organisations et collectionneurs européens. Un comité consultatif analogue sera formé aux Etats-Unis.

Une entente est en voie d'être conclue avec la Galerie Nationale du Canada pour qu'elle assume la direction de la Galerie d'Art durant l'Exposition.

"L'Homme interroge l'Univers"

L'homme, de l'enfance à la vieillesse et aujourd'hui comme hier, ressent un besoin instinctif de s'interroger sur son milieu et sur lui-même, sur le monde où il vit comme sur l'univers qui l'entoure. Cette curiosité de l'homme à son sujet et au sujet de son univers s'exprimera dans le thème "L'Homme interroge l'Univers" qui comprendra les aspects suivants: "L'Homme et la vie", "L'Homme, la terre et l'espace", "L'Homme et la mer", "L'Homme et les régions polaires". Le schéma rédactionnel de chaque sous-thème a été élaboré et est maintenant terminé.

"L'Homme à l'Oeuvre"

Au cours de ses recherches, l'homme a appris à tirer meilleur parti de ses aptitudes, à assurer le confort de son existence, à renseigner les autres sur ses idées ou ses besoins. "L'Homme à l'Oeuvre" se divisera donc en quatre sous-thèmes: "L'Homme et les machines",

"L'Homme et les communications", "L'Homme et les matériaux", "L'Homme et l'énergie".

Les schémas rédactionnels des sous-thèmes "L'Homme et l'énergie", "L'Homme et les machines" et "L'Homme et les communications" ont été élaborés et sont terminés.

"L'Homme dans la Cité"

Dans cette quatrième division du Thème, "L'Homme dans la Cité", le visiteur pourra voir comment le milieu urbain exerce une influence et comprendra qu'il est lui aussi un citoyen de l'Univers.

Cette étude constituera une synthèse du Thème directeur; elle soulignera les aspects nouveaux de la vie en commun, l'importance des aspirations et des valeurs humaines, ainsi que les occasions qui sont données à la famille humaine d'augmenter son bonheur sur terre.

Les sujets des sous-thèmes "L'Homme interroge l'Univers" et "L'Homme à l'oeuvre" ont été soumis aux représentants de l'industrie canadienne en vue d'obtenir leurs commandites. La Compagnie projette de placer toutes les présentations thématiques à la disposition des commanditaires éventuels en 1965.

Parmi les autres illustrations thématiques, il y a lieu de mentionner le Labyrinthe, un projet unissant des éléments de cinéma et d'architecture; "Habitat '67", essai de solution aux problèmes du logement urbain et "L'Homme et l'Agriculture", démonstration des méthodes par lesquelles l'agriculture peut satisfaire aux besoins d'une population mondiale en constante expansion. Le tournage de films pour le projet Labyrinthe est commencé. Dans le cas d'Habitat '67, les plans et le cahier des charges sont déjà prêts. Le schéma rédactionnel de "L'Homme et l'Agriculture" a été approuvé par le Comité national consultatif de l'Agriculture.

* * * *

5. SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS

La Compagnie est en train d'établir un programme sans précédent de spectacles et de divertissements d'envergure internationale. Il s'agit principalement de présenter ce qu'il y a de mieux dans le monde en fait de troupes et d'artistes, dans les domaines de l'opéra, de la musique, de la danse, du théâtre, des variétés et du sport. Les artistes et acteurs canadiens auront ainsi l'occasion de se produire dans les conditions les meilleures et devant des spectateurs venant du monde entier.

Des négociations se poursuivent avec les dirigeants des troupes d'opéra de Vienne, de Paris, de Beyrouth et de Milan (La Scala) qui ne sont encore jamais venues en Amérique. La Compagnie a également invité les ballets du théâtre Bolshoï de Moscou et le Metropolitan Opera de New York.

Parmi les grands spectacles populaires au programme, il y aura les Grandes Nuits militaires, le carrousel musical de la Gendarmerie royale, une fantaisie sur glace à la mi-été, des ballets aquatiques, des spectacles de cirque, des concours hippiques, des concerts et des compétitions sportives.

En collaboration avec les exposants des pays étrangers, la Compagnie a fixé un calendrier des différentes journées nationales. Lors de sa "journée nationale", chacun des pays participants présentera des spectacles artistiques et culturels caractérisant son entité nationale.

* * * *

6. CONCESSIONS COMMERCIALES ET OCTROI DES LICENCES

Au cours de l'année 1964, le Service des concessions commerciales de la Compagnie s'est employé à établir les règlements auxquels devront se conformer les concessionnaires et les normes d'exploitation qu'ils devront suivre. Plus de 1,100 demandes de concessions ont été adressées à la Compagnie. Des boutiques, des restaurants, des casse-croûte ont été prévus sur l'emplacement en tenant compte de ce qu'exigent le bon goût et la commodité et des possibilités de réalisation sur le plan financier.

* * * *

7. RELATIONS PUBLIQUES ET INFORMATION

La Compagnie a inauguré le 20 octobre 1964, à l'Overseas Press Club de New York, sa campagne publicitaire aux Etats-Unis. Des conférences de presse ont également eu lieu par la suite à Londres et à Paris. De nombreux journalistes ont assisté à ces conférences de presse qui ont fait l'objet de multiples comptes rendus dans la presse, à la radio et à la télévision.

Le "Cahier des Exposants", qui indique les conditions de participation à l'Exposition, a été remanié et a fait l'objet d'une large diffusion dans le monde entier. Ce dossier de documentation contient des renseignements détaillés sur le Thème de l'Exposition, le plan directeur, les concessions commerciales, les services de surveillance et de sécurité, les contrats types, le logement des visiteurs, les règlements de douanes et d'autres questions ayant trait à la construction, à la gestion et à l'exploitation des pavillons et des différents comptoirs de présentation.

Le premier dépliant publicitaire est sorti des presses au mois d'août; il a été tiré à 1,750,000 exemplaires en langue anglaise et à 750,000 exemplaires en langue française. Les éditions en allemand, en espagnol et en italien étaient prêtes à la mi-septembre. En outre, il a été commandé, à la fin de l'année, 600,000 exemplaires supplémentaires du dépliant en anglais.

Le dépliant de l'Exposition en cinq langues et en quatre couleurs a été tiré à 3,000,000 d'exemplaires. Ceux-ci ont été envoyés aux services du tourisme du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et de la Ville de Montréal, ainsi qu'aux grandes sociétés de transport, tant au Canada qu'à l'étranger, pour qu'elles en assurent la diffusion dans le monde entier.

L'Expo-Digest, un bulletin de quatre pages qui présente un condensé de nouvelles en anglais et en français, a commencé de paraître toutes les semaines. Un autre bulletin, l'Expo-Journal, a été publié en trois numéros et diffusé de par le monde.

Un manuel de directives graphiques a été imprimé et distribué aux agences de publicité. Ce manuel donne des renseignements sur les normes d'emploi de l'emblème et des couleurs officielles.

La Compagnie a conclu avec la Société Radio-Canada un accord aux termes duquel cette dernière sera chargée de concevoir et d'exploiter le studio de radiodiffusion de l'Exposition. En outre, Radio-Canada aide

la Compagnie à mettre au point son programme d'émissions au Canada et à l'étranger, en collaboration avec des stations de radio et de télévision indépendantes.

La Compagnie a ouvert des bureaux régionaux à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.

* * * *

8. RELATIONS DE TRAVAIL

Le 4 novembre 1964, la Compagnie et les deux Conseils du Travail de Montréal signaient une convention collective qui fixait les modalités d'application de l'engagement de ne pas recourir à la grève, engagement qui avait été pris en 1963. Cette convention pourvoit à la syndicalisation des travailleurs employés sur l'emplacement, à la déduction à la source des cotisations syndicales et à la création d'une Commission Conjointe chargée de l'étude des problèmes ouvriers ainsi qu'à l'arbitrage obligatoire en cas de différends. Etant admis qu'une exposition universelle est une manifestation d'une nature très particulière, des dispositions ont été prises pour permettre de débattre au sein de la Commission Conjointe les questions relatives à l'admission de spécialistes et de techniciens étrangers.

Cette convention a reçu un accueil favorable à l'étranger et elle a beaucoup aidé la Compagnie à mener à bien ses démarches auprès des exposants nationaux. La convention contient des clauses qui permettent aux représentants des syndicats, de la Compagnie et des exposants ou des concessionnaires de participer aux travaux de la Commission Conjointe.

* * * *

9. FINANCE ET ADMINISTRATION

Finance

Durant l'année qui fait l'objet de ce rapport, le budget d'exploitation

approuvé par le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Province de Québec s'établissait à $6,775,528. Il comprenait le coût de la main d'oeuvre, les frais d'administration, la publicité, les honoraires d'experts-conseils et autres frais d'exploitation. Les frais réels d'exploitation se sont élevés à $5,928,865. Il en résulte une dépense en moins se chiffrant par $846,663.

Les ministres des Finances du Canada et de la Province de Québec ont pris des dispositions afin de prêter à la Compagnie les fonds qui lui seront nécessaires pour parachever les principaux projets et pour poursuivre ses activités jusqu'au moment où elle commencera à percevoir des revenus. Les octrois statutaires de $40,000,000 consentis par les gouvernements intéressés seront épuisés au début de l'été de 1965. Après cette date, des emprunts seront contractés au moyen de la vente au gouvernement du Canada d'obligations de la Compagnie. Ces obligations seront garanties par le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Province de Québec, comme le prévoit la loi organique régissant la Compagnie.

La Compagnie administre ses affaires conformément aux normes établies par le gouvernement. Tous nos achats sont effectués par l'entremise du Ministère de la Production de la Défense qui agit à titre d'agent de la Compagnie. Quant aux contrats pour les travaux de construction et d'experts-conseils, Defence Construction (1961) Ltd. voit à leur préparation. Tous les contrats de plus de $100,000 reçoivent l'approbation du Gouverneur général en Conseil, après consultation avec le gouvernement de la Province de Québec, sur la recommandation des Conseils du Trésor du Canada et de la Province de Québec.

Personnel

Par suite d'un accroissement de travail, le personnel de la Compagnie a été augmenté afin de répondre aux besoins. Les gouvernements approuvèrent un effectif de 540 employés. A la fin de l'année, cet effectif s'élevait à 489. Les taux de salaires payés à tous les employés sont basés sur ceux en cours sur le marché pour un travail semblable, tel que confirmé par la Commission du Service Civil du Canada.

Selon les dispositions de la loi organique, la Compagnie a obtenu du Gouverneur général en Conseil et du Lieutenant Gouverneur en Conseil, l'approbation de son plan d'organisation, du nombre d'employés nécessaires ainsi que des traitements prévus.

Vérification et méthodes administratives

Au début de l'année, un manuel de directives a été complété; il renferme toutes les mesures d'ordre administratif nécessaires à la Compagnie dans la conduite de ses affaires. Ces directives s'inspirent des méthodes courantes de bonne administration des affaires et des normes que suivent d'autres compagnies et agences de la Couronne ainsi que divers ministères.

Toutes les transactions effectuées au cours de l'année ont été soumises à une vérification rigoureuse de l'Auditeur général du Canada et de l'auditeur de la Province de Québec. Les deux auditeurs des gouvernements sont représentés à la Compagnie par des fonctionnaires qui y travaillent presque à plein temps.

La Direction des services de vérification du Bureau du Contrôleur du Trésor fédéral fait la vérification complète de tous les contrats de construction ainsi que des contrats des experts-conseils.

On trouvera ci-après le plan d'organisation de la Compagnie et les responsabilités de chaque département.

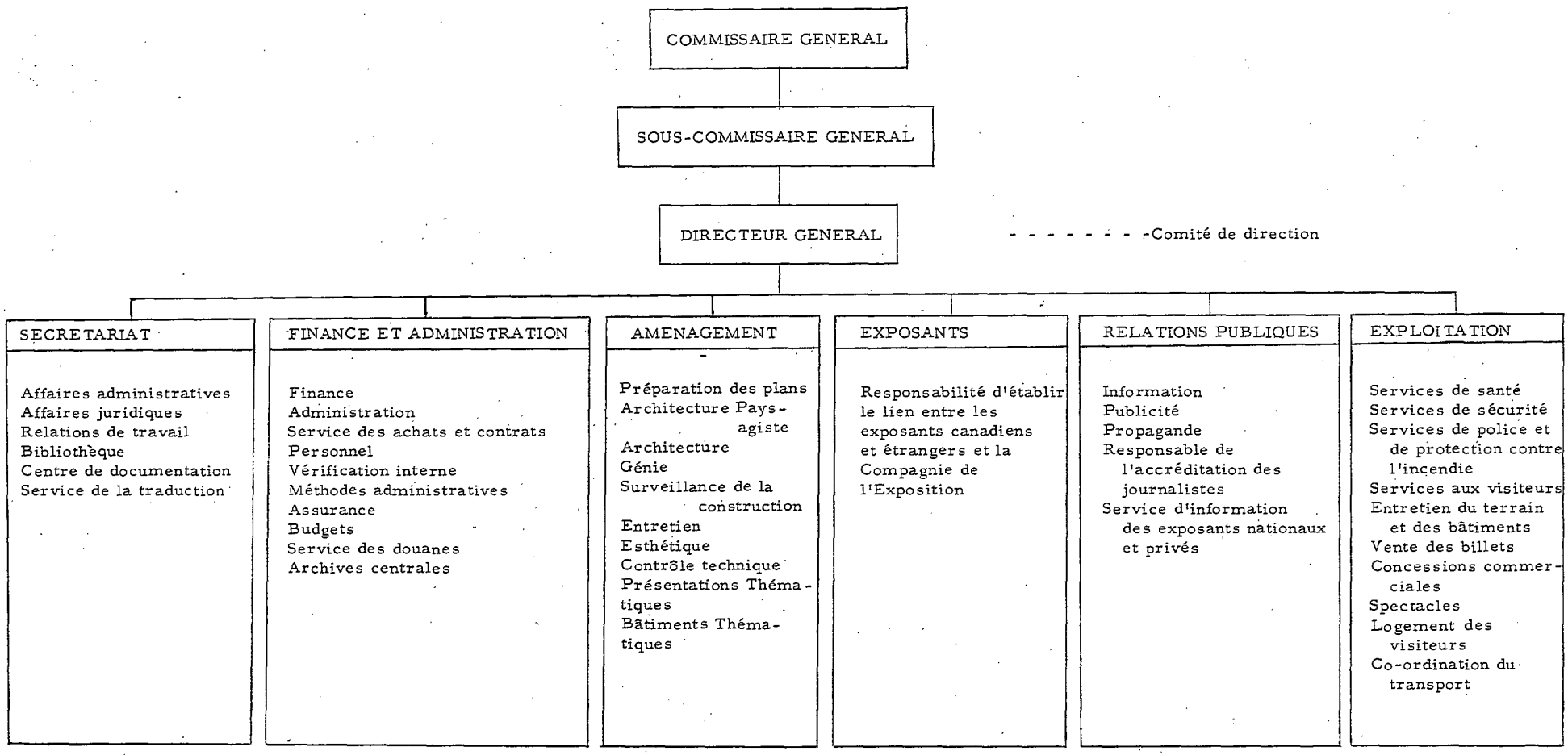
COMMISSAIRE GENERAL
SOUS-COMMISSAIRE GENERAL
DIRECTEUR GENERAL
- - - - - - - -Comité de direction
SECRETARIAT
Affaires administratives
Affaires juridiques
Relations de travail
Bibliothèque
Centre de documentation
Service de la traduction
FINANCE ET ADMINISTRATION
Finance
Administration
Service des achats et contrats
Personnel
Vérification interne
Méthodes administratives
Assurance
Budgets
Service des douanes
Archives centrales
AMENAGEMENT
Préparation des plans
Architecture Pays-agiste
Architecture
Génie
Surveillance de la construction
Entretien
Esthétique
Contrôle technique
Présentations Thématiques
Bâtiments Thématiques
EXPOSANTS
Responsabilité d'établir le lien entre les exposants canadiens et étrangers et la Compagnie de l'Exposition
RELATIONS PUBLIQUES
Information
Publicité
Propagande
Responsable de l'accréditation des journalistes
Service d'information des exposants nationaux et privés
EXPLOITATION
Services de santé
Services de sécurité
Services de police et de protection contre l'incendie
Services aux visiteurs
Entretien du terrain et des bâtiments
Vente des billets
Concessions commerciales
Spectacles
Logement des visiteurs
Co-ordination du transport

10. RAPPORT DES AUDITEURS

Montréal, le 26 mars 1965.

A: L'honorable Mitchell Sharp,
Ministre du Commerce, Ottawa
et
L'honorable Gérard Lévesque,
Ministre de l'Industrie et du Commerce, Québec

Messieurs,

Nous avons examiné les comptes et les états financiers de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, pour l'année finissant le 31 décembre 1964.

Le bilan ci-joint démontre que les contributions versées à la Compagnie par les gouvernements intéressés ($18,877,413), plus les engagements de la Compagnie pour les principaux contrats passés avant le 31 décembre 1964 (environ $26,000,000), excèdent les montants statutaires que les gouvernements intéressés sont autorisés à verser suivant la législation actuelle. Selon l'article 11 de la Loi de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 et les articles 2 et 4 de la Loi correspondante adoptée par la Législature de Québec, les contributions des gouvernements intéressés sont limitées à $40,000,000, soit $20,000,000 par le Gouvernement du Canada, $15,000,000 par le Gouvernement de la Province de Québec et $5,000,000 par la Ville de Montréal.

Les deux lois accordent de plus à la Compagnie le pouvoir d'emprunter les montants d'argent requis pour ses besoins; les démarches entreprises à cette fin ne sont pas encore complétées.

Conformément à l'Article 17 de la Loi de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, nous faisons présentement rapport que d'après nous

a) La Compagnie a tenu des livres de comptabilité appropriés;

b) les états financiers de la Compagnie

i) ont été préparés sur une base compatible avec celle de l'année précédente et sont en accord avec les livres de comptabilité,

ii) dans le cas du bilan, donnent un aperçu juste et fidèle de l'état des affaires de la Compagnie à la fin de l'exercice financier, et

iii) dans le cas du relevé de l'exploitation, ils donnent un aperçu juste et fidèle du revenu et des dépenses de la Compagnie pour l'exercice financier, et

c) les opérations de la Compagnie, dont nous avons pris connaissance, étaient de la compétence de la Compagnie aux termes de sa loi constitutive et de toute autre loi y applicable.

A. M. Henderson, F.C.A.
Auditeur général du Canada

Gustave E. Tremblay, C.A.
Auditeur de la Province de Québec

COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967
(Créée par la Loi sur la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967)
BILAN AU 31 DECEMBRE 1964
(avec chiffres correspondants de l'année précédente)

A C T I F

	1964	1963
DISPONIBILITES		
Encaisse	$ 1,414,161	$ 99,182
Contributions dues en vertu des articles 4, 5 et 6 de l'entente tripartite en date du 18 janvier 1963 -		
Gouvernement du Canada	991,207	71,289
Gouvernement de la province de Québec	1,643,405	107,841
Ville de Montréal	-	17,822
Comptes à recevoir		
Dû par le Conseil des Ports Nationaux	1,018,315	-
Divers	26,023	10,257
Frais payés d'avance	10,489	-
	5,103,600	306,391
DEPOT DE GARANTIE POUR ASSURANCES	306,920	-
DEPOT DE GARANTIE POUR CONTRATS (ci-contre)	178,460	3,000
IMMOBILISATION ET FRAIS D'AMENAGEMENT PAYES D'AVANCE	11,852,527	475,836
	$17,441,507	$ 785,227

Note 1. Les engagements en cours pour les contrats importants passés avant le 31 décembre 1964, et concernant les projets de construction, les études techniques et le loyer des bureaux, se chiffraient à environ $26,000,000.

Je déclare que ce bilan est exact:

Directeur du département des Finances
et de l'Administration

Approuvé au nom du conseil d'administration

R. F. Shaw

PASSIF

	1964	1963
EXIGIBILITES		
Comptes à payer et frais encourus		
Versements progressifs aux entrepreneurs et conseillers techniques	$ 3,751,324	$ 153,647
Déductions sur la paie des employés	89,628	1,103
Dû aux fournisseurs et autres	638,165	151,641
Retenues sur contrats	729,204	-
Contributions reçues d'avance - Ville de Montréal	202,199	-
	5,410,520	306,391
DEPOTS DE GARANTIE POUR CONTRATS	178,460	3,000
CAPITAL		
Contributions des Gouvernements intéressés		
Gouvernement du Canada	9,438,707	718,789
Gouvernement de la province de Québec	7,079,030	539,091
Ville de Montréal	2,359,676	179,697
Contribution globale pour l'immobilisation et les dépenses d'exploitation	18,877,413	1,437,577
Moins coût net d'exploitation	7,024,886	961,741
	11,852,527	475,836
	$17,441,507	$ 785,227

Note 2. Aux termes de l'accord intervenu le 18 janvier 1963 entre le gouvernement du Canada, le gouvernement de la province de Québec et la ville de Montréal, la Compagnie devra leur verser une indemnité en espèces pour les terrains cédés à la Compagnie, lorsque l'Exposition prendra fin, laquelle indemnité portera intérêt à partir de la date de cession jusqu'à la date de paiement. On ne possède pas encore de renseignements suffisants pour être en mesure d'estimer de façon précise de quelle somme il s'agira.

Nous avons examiné le présent bilan, l'état des frais d'exploitation et, en date du 26 mars 1965, en avons fait rapport au Ministre du Commerce du gouvernement du Canada et au Ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec.

Auditeur général du Canada

Auditeur de la province de Québec

11. ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967
RELEVE DE L'EXPLOITATION
POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1964
(avec chiffres correspondants de l'année financière)

DEPENSES D'EXPLOITATION	1964	1963	Total
Dépenses de personnel			
Salaires	$3,227,297	$350,845	$3,578,142
Primes d'emploi	148,082	22,059	170,141
Frais d'automobile	54,174	2,051	56,225
Embauchage et frais de déménagement du personnel	78,420	16,365	94,785
Frais de déplacement	205,378	52,391	257,769
Frais de représentation	88,144	28,347	116,491
Temps supplémentaire	7,868	-	7,868
Cotisations sociales	3,185	-	3,185
	3,812,548	472,058	4,284,606
Dépenses d'administration			
Services administratifs	71,598	39,257	110,855
Rapport annuel	3,043	-	3,043
Fournitures d'architectes et d'ingénieurs	40,946	7,461	48,407
Frais des Administrateurs, traitements et dépenses des membres du Comité exécutif	21,700	17,532	39,232
Fret et douanes	8,834	321	9,155
Assurance	4,723	823	5,546
Frais de conseillers juridiques	55,165	13,030	68,195
Fournitures de bureau	95,929	23,509	119,438
Location et entretien du mobilier et de l'équipement	50,280	7,313	57,593
Electricité	8,880	1,363	10,243
Frais de poste	19,835	2,919	22,754
Livres et périodiques	29,804	7,933	37,737
Loyer de bureau	320,443	57,362	377,805
Téléphone et télégraphe	114,027	25,143	139,170
Traduction	47,463	3,765	51,228
Taxes	15,994	-	15,994
Divers	16,295	94	16,389
	924,959	207,825	1,132,784
Dépenses des comités consultatifs			
Architecture	11,502	-	11,502
Beaux-arts	11,980	1,535	13,515
Science et médecine	22,711	6,689	29,400
Jeunesse	5,557	-	5,557
Assurance	2,589	-	2,589
Agriculture	8,162	-	8,162
Arts du spectacle	1,916	-	1,916
Divers	775	-	775
	65,192	8,224	73,416
Autres dépenses			
Annonce et publicité	933,841	87,258	1,021,099
Dépenses des conseillers techniques			
Etudes économiques	40,135	65,000	105,135
Planification et prévision des coûts	71,592	41,587	113,179
Etudes sur l'emblème	1,837	11,247	13,084
Etudes sur le thème	51,736	12,534	64,270
Protection de l'emplacement	27,025	-	27,025
	1,126,166	217,626	1,343,792
Total des dépenses d'exploitation	5,928,865	905,733	6,834,598
Amortissement			
Amortissement du mobilier et de l'équipement	41,487	14,574	56,061
Amortissement des améliorations locatives	122,508	44,762	167,270
	6,092,860	965,069	7,057,929
REVENUS (intérêts perçus sur dépôt de banque)	29,715	3,328	33,043
COUT NET D'EXPLOITATION	$6,063,145	$961,741	$7,024,886

COMPARAISON ENTRE LES PREVISIONS BUDGETAIRES AUTORISEES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC ET LES DEPENSES REELLES

	1964	1963	Total
Prévisions budgétaires autorisées	$6,775,528	$819,200	$7,594,728
Dépenses réelles	5,928,865	905,733	6,834,598
Dépenses réelles (en plus) ou en moins	$ 846,663	$(86,533)	$ 760,130

COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967
ETAT DE L'IMMOBILISATION
AU 31 DECEMBRE 1964
(avec chiffres correspondants de l'année précédente)

	1964		1963		Total	
Préparation de l'emplacement		$ 676,531		$ -		$ 676,531
Routes et ponts						
Pont Jetée Mackay - Ile Notre Dame	$6,837,826				$6,837,826	
Rampe du Pont Jacques Cartier	221,189				221,189	
Routes auxiliaires	74,854	7,133,869		-	74,854	7,133,869
Services publics		692,558		-		692,558
Aménagement paysager		250,938		-		250,938
Terrains de stationnement		61,182				61,182
Edifices et bâtiments spéciaux						
Pavillons Thème	1,028,362				1,028,362	
Habitat '67	535,029				535,029	
Stade	19,484				19,484	
Autres	165,824	1,748,699		-	165,824	1,748,699
Réseau de transport en commun		370,774		-		370,774
Aménagement de bâtiments temporaires		37,322		-		37,322
Etudes techniques spéciales		134,664		288,805		423,469
		11,106,537		288,805		11,395,342
Mobilier, équipement et améliorations locatives	434,149		$246,367		680,516	
Moins amortissement	163,995		59,336		223,331	
		270,154		187,031		457,185
		$11,376,691		$475,836		$11,852,527

COMPARAISON ENTRE LES PREVISIONS BUDGETAIRES AUTORISEES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC ET LES DEPENSES REELLES

	1964	1963	Total
Prévisions budgétaires autorisées	$20,235,395	$475,800	$20,711,195
Dépenses réelles avant déduction pour amortissement	11,540,686	535,172	12,075,858
Dépenses réelles (en plus) ou en moins	$ 8,694,709	$(59,372)	$ 8,635,337